



## Programmes de soutien agricole

### Audit de l'optimisation des ressources de 2017

#### Pourquoi avons-nous effectué cet audit?

- Le but de l'audit était de déterminer si les programmes de soutien agricole étaient conçus et exécutés de façon efficace en vue d'apporter un soutien financier adéquat aux agriculteurs afin de les aider à gérer les risques entourant leurs activités.
- De 2013 à 2017, le Ministère a consacré plus de 1,06 milliard de dollars aux programmes de soutien agricole, et il a soit engagé, soit inscrit au budget, des fonds supplémentaires de 275 millions de dollars jusqu'en 2018.

#### Pourquoi cet audit est-il important?

- Les 49 600 exploitations agricoles représentent le quart de toutes les exploitations agricoles au Canada. En 2016, le secteur agricole de l'Ontario a fourni un apport de 4,4 milliards de dollars à l'économie de la province, et il employait près de 78 000 personnes.
- Des programmes de soutien agricole efficaces peuvent aider les agriculteurs à gérer les risques de production et de prix qui peuvent se répercuter sur la quantité et la qualité des produits de base qu'ils produisent ainsi que sur leur propre viabilité.

#### Constataions

- Souvent, le Programme ontarien de gestion des risques, qui est doté de ressources totalisant 100 millions de dollars par année, effectue des paiements aux agriculteurs sans que les besoins particuliers de ces derniers soient vraiment pris en compte, parce que ces paiements ne sont pas fondés sur les coûts réels des agriculteurs. De ce fait, certains agriculteurs reçoivent des paiements même s'ils n'ont pas subi de perte ou de diminution de leur revenu, ce qui est contraire à l'objet du programme. En moyenne, 30 % des bénéficiaires de paiements de 2011 à 2015 avaient déclaré, pour l'année où ils ont reçu le paiement, un revenu supérieur à celui de l'année précédente. En outre, la conception du programme favorise les grandes exploitations agricoles, qui reçoivent des paiements fondés sur les coûts de production moyens de l'industrie plutôt que sur leurs coûts réels, qui sont habituellement plus bas.
- Agri-stabilité indemnise les agriculteurs en cas de diminutions importantes de leur revenu agricole. Toutefois, la capacité de ce programme à fournir le soutien requis est limitée en raison de la faible participation des agriculteurs. Les agriculteurs ont mentionné un soutien insuffisant et des retards dans les paiements pour justifier leur abandon du programme. En outre, les agriculteurs ne profitent pas de façon égale d'Agri-stabilité. Parmi les agriculteurs produisant des céréales et des oléagineux qui ont présenté une demande dans le cadre du programme Agri-stabilité entre 2013 et 2015 (plus de 21 000 en tout), 10 % ont reçu un paiement, comparativement à 21 % des éleveurs de bovins, et ce, malgré le fait qu'il y a eu davantage de producteurs de céréales et d'oléagineux ayant enregistré une baisse marquée de leur revenu net durant cette période.
- Les programmes actuels du Ministère ne suffiraient probablement pas à apporter un soutien aux agriculteurs en cas de crise liée au marché, et l'on n'établit pas comment le soutien serait fourni pour aider les agriculteurs si une telle crise survenait. Cette situation a été mise en lumière dans le contexte du Paiement ontarien aux horticulteurs et aux éleveurs de bovins et de porcs, le Ministère ayant fait l'objet de critiques parce qu'il avait omis des agriculteurs ayant besoin d'une aide financière parce que le mécanisme de paiement avait été conçu et mis en oeuvre à la hâte.
- Des renseignements incorrects et trompeurs fournis par certains agriculteurs se sont traduits par le versement de paiements inexacts. Dans 31 % des audits effectués ces cinq dernières années, le groupe d'audit des programmes d'AgriCorp a repéré le versement aux agriculteurs de trop-payés et de moins-payés totalisant 5,6 millions de dollars, en raison de faux renseignements ou de renseignements incorrects fournis à AgriCorp. En général, AgriCorp ne valide pas l'information présentée par les agriculteurs aux fins de l'Assurance-production et du Programme ontarien de gestion des risques, et l'on n'exige pas que des inspections des exploitations agricoles soient effectuées aux fins du programme Agri-stabilité et du Programme ontarien de gestion des risques.
- AgriCorp utilise plus de 30 systèmes de TI pour administrer ses programmes. L'un de ses 4 principaux systèmes est âgé de 25 ans, tandis qu'un autre est en place depuis plus de 10 ans. Ces 5 dernières années, il y a eu plus de 31 erreurs liées aux systèmes qui ont fait en sorte que des agriculteurs ont obtenu des renseignements incorrects ou reçu des paiements erronés ayant totalisé plus de 2,7 millions de dollars. L'organisme s'emploie actuellement à renouveler son infrastructure de TI, mais il n'a pas encore déterminé le coût de ce renouvellement et le temps qu'il faudra pour le mener à terme.

## **Conclusion**

- Le programme Assurance-production semble fournir en temps opportun un soutien suffisant pour aider les cultivateurs à gérer les risques de production. Toutefois, certaines lacunes au niveau de la conception du Programme ontarien de gestion des risques et d'Agri-stabilité ont comme effet de limiter la capacité globale de l'ensemble des programmes en vigueur à fournir un soutien adéquat aux agriculteurs (par exemple la réduction des pertes de revenus en cas de fléchissement des cours des produits de base, de baisse de production ou de catastrophe naturelle, et les mesures favorisant l'innovation et l'accroissement de la compétitivité dans le secteur agricole). Le soutien apporté dans le cadre des programmes actuels ne suffirait probablement pas à aider adéquatement les agriculteurs lors d'une crise, de sorte que le Ministère devrait alors fournir des fonds additionnels; or, le plan d'urgence du Ministère se révélerait inadéquat si un tel soutien était requis.
- Ni le Ministère ni Agricorp n'avaient mis en place de processus efficace pour évaluer et communiquer publiquement l'efficacité stratégique et opérationnelle des programmes de soutien agricole.

Le rapport est accessible à [www.auditor.on.ca](http://www.auditor.on.ca)